



L'expropriation de l'agriculture française. Pouvoirs et politiques dans le capitalisme contemporain

Matthieu Ansaloni et Andy Smith

Communication au séminaire de l'EHESS, *Histoire et sociologie rurales*, le 19 avril 2021

Introduction

Les inégalités économiques et politiques dans l'agriculture française, ainsi que leurs effets collatéraux multiples, ont fait l'objet de maintes recherches.

Toutefois, on manque actuellement d'analyses des mécanismes qui organisent la concentration des moyens de production, répartissant inégalement les fruits du travail agricole.

Pour cette raison, cet ouvrage :

- retrace l'évolution de l'*accumulation* du capital économique agricole depuis les années 1950 ;
- ce faisant éclaire le processus sous-jacent d'*expropriation* de la plupart agriculteurs ;
- deux processus nourris par des actions convergentes de représentants de la grande agriculture, d'entreprises de l'aval, de l'Etat et des principaux partis politiques.

1960	1970	1987	1995	2011	2018
6%	15%	18%	35%	40%	42%

Tableau. Évolution du taux d'endettement (rapport des dettes sur le total de l'actif) moyen des exploitations agricoles françaises, de 1960 à nos jours



Ce qu'exproprier veut dire

1. Le monde agricole est structuré par les institutions (règles et normes stabilisées, donc par les politiques publiques) et par les rapports de pouvoir
 2. Une partie des derniers est lourdement affectée par l'état des marchés, mais ceux-ci sont à leur tour fortement orientés par les institutions
 3. Or, entre les années 1950 et les années 1980, ces institutions et rapports de pouvoir ont mis en place un régime d'accumulation fordiste...
 4. ...qui loin de se défaire depuis, a accentué la sujétion des agriculteurs à l'égard des négociants agricoles et aux entreprises alimentaires
- Production standardisée, libéralisation de la concurrence, allocation des aides publiques en fonction du capital économique = un régime d'accumulation et des modes d'expropriation débridés



Un raisonnement en quatre temps (que ce matin nous réduirons à deux)

1. Retour sur le développement agricole de 1945-92 : un modèle fordiste tirée par l'administration de la demande
- 2. Une métamorphose du fordisme : la subjugation des agriculteurs par les grands groupes avec l'appui discret de l'Etat**
3. La distribution des aides aux agriculteurs restantes : la prime au capital économique préexistant
- 4. Les expropriateurs en chef. Champs, capitaux et reproduction institutionnelle**



Approche, méthode, données et objectifs

Approche : une économie politique à la fois structuraliste et constructiviste, fortement inspirée par l'Ecole de la régulation, l'institutionnalisme historique, une sociologie politique centrée sur les acteurs (Bourdieu, Muller, Neveu...)

Méthode et données : 1) une ré-analyse d'une dizaine d'enquêtes menées depuis les années 1990 (entretiens, analyse documentaire, observations, presse spécialisée, statistiques) ; 2) la production de données prosopographiques inédites concernant les élites syndicale et politico-administrative agricoles.

Objectifs:

- Réfuter les analyses en termes « d'effets des marchés globaux » ou/et d'une libéralisation totale et irréfléchie de l'agriculture et de l'alimentation;
- Analyser plutôt l'agriculture insérée dans le capitalisme, tout en identifiant les acteurs qui ont travaillé politiquement pour le faire, ainsi que les capitaux sociaux et politiques qui leur ont permis, jusqu'ici, d'y arriver;
- Mettre au clair que, même au sein du capitalisme, une autre agriculture reste possible, à condition d'adopter des réformes structurelles et restructurantes.



Chapitre 2. L'illusion de la fin du fordisme : la subjugation des agriculteurs par les grands groupes avec l'appui discret de l'Etat

A partir de la réforme de la PAC de 1992, considérer que tout a changé pour l'agriculture française est devenu un lieu commun. Mais une telle analyse occulte le fait que :

- l'agriculture en France reste principalement pourvoyeuse de matières premières standardisées, et ceci par des « producteurs spécialisés » ;
 - sa production est mise en valeur par des négociants et des entreprises alimentaires qui, de plus en plus, dominent la fixation des prix et des conditions de vente des productions agricoles
 - cette métamorphose du régime d'accumulation a également été fortement soutenue par les représentants de l'Etat
- Après une présentation rapide de ce constat, nous nous concentrerons sur nos hypothèses explicatives

<i>Rapports Institués</i>	<i>1960-90 Le fordisme version « dirigiste »</i>	<i>1990-2020 Le fordisme version « libre- concurrence »</i>
Finance	Patrimoine familial, subventions étatiques et de l'UE, prêts du Crédit agricole	Patrimoine familial, subventions locales, étatiques et UE, prêts de source de crédit plus diversifiées
Travail	Essentiellement familial, salariat	Déclin de l'emploi familial, essor du salariat et de la sous-traitance
Achat	Règles unilatérales étatiques et européennes (homologation des intrants par ex.), contrats de production	Règles unilatérales étatiques et européennes, contrats de production
Commercial	Organisation publique des marchés (prix, stockage)	Organisation contractuelle des marchés (« responsabilité sociale des entreprises »), aides aux revenus agricoles (en remplacement des prix administrés)



Nos hypothèses explicatives

1. Formellement une place plus importante a été dégagée pour « la demande ». Mais cette « demande » (y compris celle pour les exportations...) est largement construite par l' « offre » > reproduction du modèle des matières premières
2. La libéralisation des rapports de concurrence a accentué la sujétion des agriculteurs à l'égard des négociants agricoles (y compris et notamment les coopératives agricoles) et des entrepreneurs alimentaires > les promesses non-tenues de « la contractualisation »
3. Dans un régime d'accumulation où le niveau de profit par exploitation agricole est dépendant des volumes produits, les agriculteurs n'ont donc d'autres choix que d'accumuler des moyens de production nouveaux – foncier, matériel, cheptel, consommations intermédiaires (pesticides ou engrais par exemple) et main d'œuvre – pour produire davantage > un taux d'endettement inédit.
4. Le mythe de la co-existence pacifique entre circuits longs et courts



Deux illustrations : les céréales (le blé tendre) et le lait

Des convergences fortes :

- de la structure des entreprises qui participent au négoce et à la transformation : de la concentration peu régulée (2% = 58% du c/a)
- Un Etat qui refuse de contrebalancer l'asymétrie des rapports de forces amont/aval

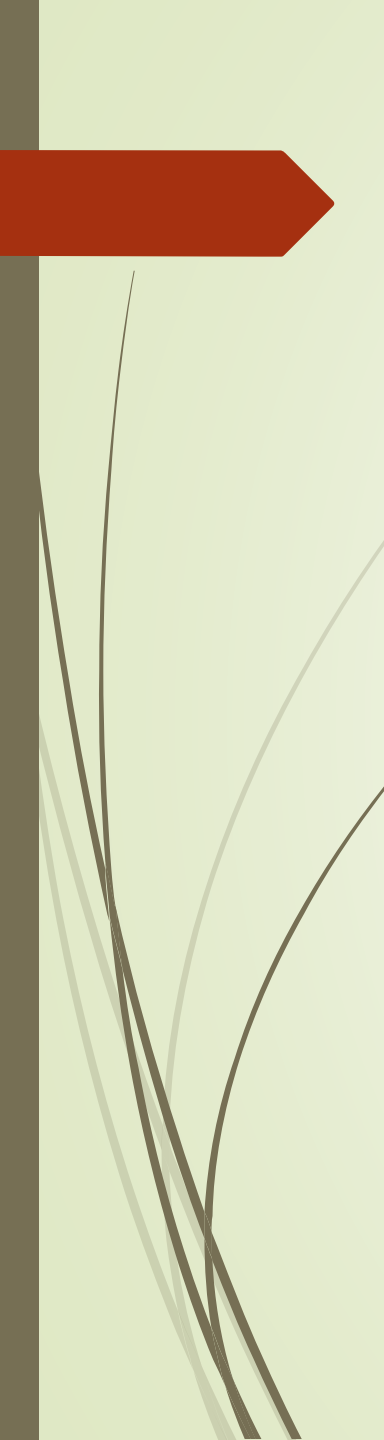
Mais aussi des divergences importantes entre ces deux sous-secteurs :

- du fait des caractéristiques des productions (la nature périssable du lait imposant à l'éleveur sa vente immédiate, contrairement aux grains > un oligopole national)
- Et surtout du fait de leurs positions politiques acquises (les céréaliers se situant au sommet de la hiérarchie professionnelle) ;




<i>Position</i>	<i>Nom</i>	<i>Collecte (en tonnes)</i>	<i>Position</i>	<i>Nom</i>	<i>Collecte (en tonnes)</i>
1	Soufflet	5 538 000	6	Cap Seine	1 899 000
2	Axéral	3 837 000	7	Agrial	1 800 000
3	Vivescia	3 700 000	8	Océalia	1 718 000
4	Advitam- Unéal	2 648 000	9	Acolyance	1 444 000
5	Terrena	2 350 000	10	Noriap	1 413 500

Les dix premiers collecteurs de grains en France en 2015



<i>Région</i>	<i>Nombre d'exploitations en 2017</i>	<i>La baisse des effectifs 2000-2017</i>
Bretagne	11,296	<10,801
Auvergne-Rhône-Alpes	9,333	< 10,384
Pays de la Loire	7,874	< 7,727
Normandie	7,870	< 9,443
Hauts-de-France	4,890	< 5,245
Grand Est	4,766	<4,907
Bourgogne-Franche-Comté	4,488	< 3167
France	59,679	< 63,427



Chapitre 4. Les expropriateurs en chef. Champs, capitaux et reproduction institutionnelle

- ▶ L'objectif du chapitre: identifier le système d'agents qui porte le régime d'accumulation que les chapitres précédents ont fait apparaître ;
- ▶ Une démonstration en termes de reproduction :
un régime qui est porté par des fractions d'agents qui dominent traditionnellement leur espace social (une alliance objective = le fordisme revisité comme salut pour ces fractions);
La porosité des frontières de l'Etat agricole (un emboîtement des espaces économiques dans l'Etat), la délégation de la définition de l'intérêt général à des fractions du monde économique ;
Un régime et un système d'agents qui organisent le déclassement du monde agricole.
- ▶ Méthode: analyse statistique, prosopographie, entretiens, observations...

Côté champ agricole: les sommets de la FNSEA (again and again)

- Un syndicat de patrons aux mains de très grands patrons

Grande stabilité du personnel;

Des propriétés singulières: (a) des titres distinctifs (associations spécialisées/JA); (b) des patrons divers... mais aussi de très grands patrons.

Au final une tendance à l'accentuation de l'emprise des cultivateurs.

- Les mécanismes de la domination: argent et expertise
- Le productivisme: passé et horizon du syndicat (ORAMA: la « compétitivité par le tonnage »)

	2001-08	2008-10	2011-14	2014-17	2017 à aujourd'hui
Président	Jean-Michel Lemétayer	Jean-Michel Lemétayer	Xavier Beulin	Xavier Beulin	Christiane Lambert
Secrétaire général	Dominique Chardon	Dominique Barrau	Dominique Barrau	Dominique Barrau	Jérôme Despey
Vice-président(s)	Eugène Schaeffer	Xavier Beulin Christiane Lambert	Christiane Lambert Henri Brichart	Christiane Lambert Henri Brichart	Henri Brichart Henri Biès-Péré
Trésorier	Philippe Pinta	Philippe Pinta	Philippe Pinta	Philippe Pinta	Philippe Pinta

Tableau. Composition du bureau de la FNSEA depuis le début des années 2000

Côté ministère de l'agriculture:

- Les (IGREF) IPEF: un corps technique fragilisé... qui domine largement l'administration agricole, notamment son segment fort (DGPE)
- Les IPEF version agro: des gestionnaires à bonne distance de l'agriculture

Un déclin de l'agronomie et du rapport au terrain... Quand les haut-fonctionnaires prennent les rênes des établissements (Agro, Engref);

Une élite agricole... parisienne?

- L'action de la DGPE:

Les "filières", non plus les "productions"; le supplément d'âme environnementaliste au fordisme (la "double performance").

	Sous-directeurs :	Adjoints :	Chef de service :	Directeurs et Directeurs généraux
Nombre :	31	9	15	4
Part des IPEF :	48%	67%	40%	50%

Tableau. Part des IPEF dans les emplois à responsabilité de l'administration centrale en 2014



Ministres et courtisans: “politiques” versus “gestionnaires”

- Les stratégies partisanses à l'égard de l'agriculture diffèrent, les équipes ministérielles aussi... mais les actions vont dans le sens de la conservation du rapport de forces au sein du monde agricole:
 - À droite on ménage un électorat, à gauche on travaille la stabilité gouvernementale et les équilibres économiques.
- Les profils des ministres en attestent, tout comme ceux de leurs conseillers.

	IPEF	Vétérinaires	Polytechnique	ENA	Autres	Total
Vasseur (1995-97)	3 dont 3 agros	1	2	2	4	12
Gaymard (2002-04)	3 dont 2 agros et un X	1	1	4 dont 4 de l'IEP de Paris	9 dont 2 de l'IEP de Paris	17
Barnier (2007-09)	2 dont un agro et un X	2	2	3 dont 2 de l'IEP de Paris	10 dont 2 de l'IEP de Paris	18
Lemaire (2009-12)	4 dont 2 agros et 2 X	2	3	4 dont 1 de l'IEP de Paris	7 dont 2 de l'IEP de Paris	18

	IPEF	Vétérinaires	Polytechnique	ENA	Autres	Total
Mermaz (1990-92)	2 dont un agro et un X	0	1	5 dont 1 de l'IEP de Paris	7	14
Glavany (1998-02)	4 agros	1	0	1	9	15
Le Foll (2012-17)	6 agros	2	0	2 dont 1 de l'IEP de Paris	6 dont 2 de l'IEP de Paris	16

Tableau. La formation des membres de cabinets de droite et de gauche



La haute-fonction publique : lieu de brouillage des sphères publiques et privées

- L'exemple des « DGPE », ceux qui sont au sommet de la hiérarchie de l'administration agricole:

Une tendance: des hommes, des IGREF, affiliés à un parti, qui finissent leur carrière (administrative) au sein d'un office agricole;

- Des profils qui illustrent la porosité des espaces auxquels appartiennent les fractions qui portent le régime d'accumulation;
- Des profils qui illustrent la porosité des frontières de l'Etat agricole (porosité pour ceux qui détiennent les capitaux adéquats...):

« Lorsque je présidais l'AGPB, je peux vous assurer que nous discussions d'égal à égal avec les pouvoirs publics (...) Lorsqu'un nouveau directeur de l'ONIC était nommé, le ministère nous présentait une liste de trois noms et nous faisons notre recommandation. Ce « bon temps », les céréaliers ont su, je crois pouvoir le dire, le faire fructifier » (Henri de Besnoit).

Conclusion générale

- Le modèle fordiste, carcan de l'agriculture française :

L'héritage des sixties : l'identité de "producteur spécialisé"; une spécialisation qui est le fondement de la domination des entreprises d'aval ; une domination accentuée par la polarisation de celles-ci et la libéralisation des rapports de concurrence

Quel résultat? Accumulation et expropriation... mais aussi un modèle de développement qui présente une bien faible efficacité économique.

- Quels prolongements académiques pour comprendre la course au "toujours plus"? Ils sont multiples...

Enquêter les entreprises de négoce... Les rapports qu'elles nouent avec d'autres dans le monde économique et au-delà ;

Ethnographier les mécanismes : se concentrer sur la terre, ressource limitée, serait un bon point d'entrée (comment, localement, ont été distribuées les terres ces dernières décennies? Par qui et pour qui? Ect.). L'enseignement agricole serait une bonne cible, tout comme le financement des exploitations.



Conclusion générale: pour une autre agriculture

- ▶ Par-delà le mythe de la “demande” : agissons sur l’offre!

Allouer les aides publiques à ceux qui pratiquent l’agriculture biologique constituerait une première composante des revenus agricoles ;

- ▶ Pour une politique de l’installation... qui favorise l’installation !

Réviser la dite “politique de l’installation” et le contrôle des terres;

- ▶ Cassons les spécialisations des régions productives: pour une territorialisation des productions !

Planification et contractualisation ;

- ▶ Pour des rapports de concurrence justes, que l’Etat joue son rôle !

Des prix justes seraient une seconde composante des revenus agricoles.